

SORTIE FAMILLE REGIONALE ZIG ZAG PARC Samedi 7 juillet 2018



REGLEMENT




ASCE 51
couleur passion

I Accueil

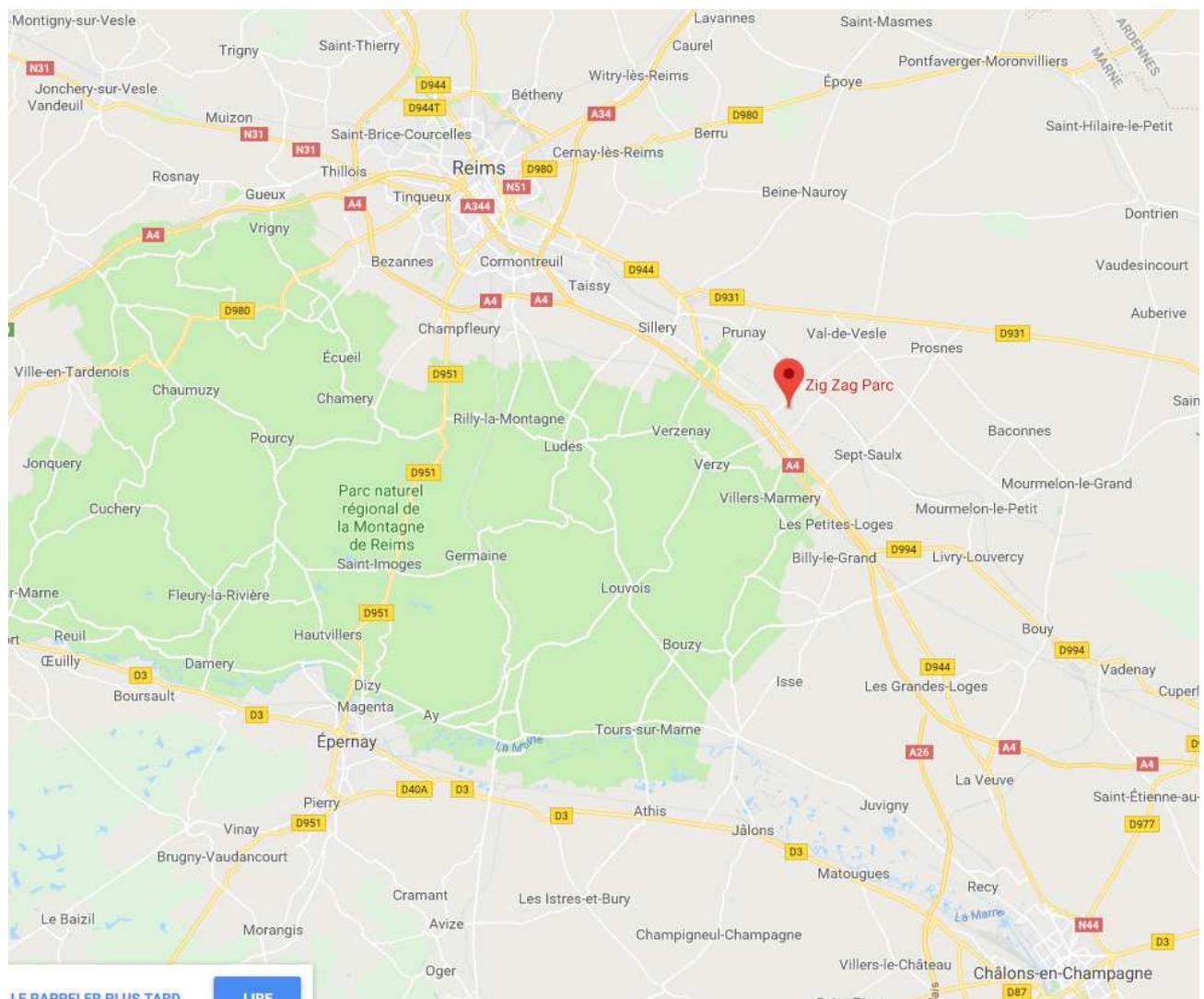
L'accueil se fera à partir de 10h30 directement au parc. Il faudra vous signaler à l'organisateur en montrant votre carte ASCE.

Attention : le programme des activités commence à 11h15. Si vous êtes en retard, il faudra appeler l'organisateur pour prévenir de votre retard.

II Lieu de rendez vous

Le parc se situe entre Reims et Châlons-en-Champagne, sur la commune de Val de Vesle.

Possibilité de venir en train par la gare de TGV Champagne-Ardenne, gare de Reims ou de Châlons.



III Proposition de programme

Toutes les activités sont libres durant la journée. Toutefois dans l'objectif de se connaître et de créer des amitiés, nous vous proposons un programme de la journée :

- 10h30 à 11h15 : arrivée des participants, connaissance, jeux en bois pour les enfants sous abri, châteaux gonflables...
- 11h15 : parcours du 1^{er} labyrinthe,
- 12h30 : apéritif offert par l'ASCE 51, pique nique (sorti du sac),
- 14h00 : par petit groupe, deuxième labyrinthe, courses de vélo, mini golf,
- 15h00 : tyrolienne pour ceux qui ont pris l'option,
- 16h30 : goûter offert par l'ASCE,
- 17h00 : activités au choix et départ.

IV Inscriptions

Les inscriptions sont à retourner au plus tard le **29 juin 2018** à l'aide du bulletin ci-joint à l'adresse suivante

ASCE 51
40 Boulevard Anatole France
51000 Châlons-en-Champagne
asce.ddt-51@i-carre.net

Contact : Laurie RIO, Vice-présidente sportif
laurie.rio@developpement-durable.gouv.fr
06 86 80 63 10
03 51 37 62 50